

**Réunion extraordinaire du Haut comité pour la
transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
suite à l'accident de Fukushima
24 mars 2011**

Communiqué de presse

Le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) s'est réuni ce jour en séance plénière extraordinaire, afin d'entendre les principaux acteurs français impliqués dans le suivi de l'accident nucléaire de Fukushima, dont l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), EDF, le CEA, AREVA et le ministère de l'écologie et du développement durable.

Au cours de cette réunion, des exposés ont permis d'aborder :

- le point de la situation à Fukushima,
- le fonctionnement des réacteurs accidentés,
- les rejets radioactifs et leurs impacts au Japon et dans le monde.

Par ailleurs, le Haut comité a examiné le processus d'information du public mis en place par les autorités françaises à l'occasion de cet accident. Le Haut comité estime que ce processus s'est révélé satisfaisant et que les efforts de transparence des différentes autorités françaises sont à souligner.

Enfin, le Haut comité a été informé de la saisine, ce jour, de l'Autorité de sûreté nucléaire par le Premier ministre, aux fins d'engager sans délai l'audit des installations nucléaires françaises à la lumière des événements japonais. Comme l'a exprimé le Premier ministre dans cette saisine, le HCTISN contribuera à toutes les étapes de ce processus.

Les documents exposés sont immédiatement disponibles sur le site internet du Haut comité (www.hctisn.fr) et le compte-rendu des échanges qui ont suivi y sera également publié après approbation lors de la prochaine séance plénière de juin 2011.

Contact :

Monsieur Nicolas CHANTRENNE - ☎ 01.40.81.89.75
Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
C/o DGPR - La Grande Arche
92055 La Défense cedex
Mail : hctisn@gmail.com
Web : www.hctisn.fr